

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avril
2023



CENTRES HOSPITALIERS
DE SAINTES ET
DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Régulation des urgences pédiatriques les 06, 11 et 14 avril 2023

En raison d'un manque structurel de pédiatres au sein des services pédiatriques, le Centre Hospitalier de Saintes est contraint de procéder à la **régulation des urgences pédiatriques les 06, 11 et 14 avril prochains durant 24h à partir de 08h30.**

Seules les urgences vitales seront prises en charge.

Notre priorité est d'assurer la continuité de prise en charge des enfants déjà hospitalisés et d'assurer un niveau de sécurité suffisant pour la couverture de la maternité et de la néonatalogie.

En journée, il est plus que jamais indispensable, pour toute urgence pédiatrique de contacter en priorité un médecin généraliste, un pédiatre libéral ou le 15.

La nuit, il est nécessaire d'appeler le 15 pour être en contact avec un médecin qui vous conseillera et pourra vous orienter si nécessaire.



CONTACT PRESSE

DIRECTION COMMUNICATION :

■ Christopher Albano - Directeur en charge de la communication, du marketing, de la culture et du mécénat - ☎ 07 85 82 92 88

■ Mathilde Cosnier - Responsable communication - ☎ 05 46 95 12 06

cellule-communication@ch-saintonge.fr - cellule-communication@ch-angely.fr

